

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES – ANNÉE UNIVERSITAIRE
2017/2018 – UFR MATHÉMATIQUES

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2017,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente de la CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'adopter les modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2017/2018 de l'UFR
Mathématiques telles que jointes en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 29

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions: 3

Le Président,



Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2017-09-26-31

TRANSMIS AU RECTEUR :

31 OCT. 2017

PUBLIE LE :

31 OCT. 2017

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 – 2018

Licence de Mathématiques

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 20 Juin 2017
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 Septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

DEBORD Claire, debord@math.univ-bpclermont.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements (sauf en TP, où la présence est obligatoire). La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'examen

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Licence Mathématiques

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Maths S1 (70TD)	8		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 2 : Discipline B S1 (70TD)	8												
UE 3 : Discipline C S1 (70TD)	8												
UE 4 : Tronc commun Maths (20TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : MTU-O2I (20TD)	3		CC	100	3	A		1	A	1h30	1	A	1h30

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence Mathématiques

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Maths S2 (15CM+60TD)	9		CC ET	60 40	2 1	E+A E	1h30				1	E	2h
UE 2 : Discipline B S2	9												
UE 3 : Discipline C S2	6												
UE 4 : Maths appliquées aux autres sciences (26TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence Mathématiques

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciel scientifique (6CM+24TP)	3		CC ET	60 40	2 1	TP+A TP	1h30				1	TP	1h30
UE 2 : Algèbre linéaire (24CM+36TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 3 : Fonctions d'une variable réelle (24CM+36TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 4a : Maths en découverte (15CM+45TD+15TP) EC1 : Autoformation en logique EC2 : Approfondissement découverte	9	1/3 2/3	EC1 : CC EC2: CC ET	100 50 50	2 1 1	E O E	2h	1	E	1h	1 1	E E	1h 2h
UE4b1 : Mécanique du point cinématique des solides	3		CC ET	30 70	2 1	E+A E	1h30				1	E	1h30
UE 4b2 : Systèmes d'information	3												
UE 4b3 : Méthodes discrètes													
UE 5 : Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 6 : PPP (16TD)	3		CC	100	2	O+A	O : 10'	1	O	10'	1	O	10'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième session des UE prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence Mathématiques

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Séries et intégrales (36CM+54TD)	9		CC ET	50 50	2 1	E+A E	3h				1	E	3h
UE 2 : Algèbre et arithmétique (36CM+54TD)	9		CC ET	50 50	2 1	E+A E	3h				1	E	3h
UE 3 : Probabilités et statistiques (28CM+36TD+6TP)	9		CC ET	50 50	2 1	E+A E	3h				1	E	3h
UE 4 : Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence de Mathématiques :

Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1a : S5.1 Analyse dans \mathbb{R}^n (48CM+72TD)	12		CC ET	65 35	3 1	E+O+A E	3h				1	E	3h
UE 2 : S5.2 Groupes et applications (24CM+36TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 3 : S5.3 Introduction à l'analyse numérique (18CM+18TD+14TP)	6		CC ET	50 50	2 1	E+TP E	2h				1	E	2h
UE 4 : S5.4 Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 5 : S5.5 Préprofessionalisation (10TD)	3												
UE 1b1 : Maths pluri (14CM+16TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 1b2 : Sciences exp 1	3												
UE 1b3 : Langue française	3												
UE 1b4 : Histoire, histoire de l'art, géographie	3												

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S6.1 Suites et séries de fonctions (24CM+36TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 2 : S6.2 Anneaux et applications (24CM+36TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 3: S6.3 Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 4 : S6.4 UE Libre (24TD)	3												
UE 5 : S6.5a Consolidation en algèbre et géométrie (24CM+36TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 6 : S6.6a Analyse complexe (24CM+36TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 7 : S6.5b Introduction à la dimension infinie (20CM+28TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 8 : S6.6b Statistiques mathématiques (20CM+24TD+4TP)	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 9a : Français pluri	3												
UE 9b : Sciences exp 2	6												
UE 9c : Projets pluridisciplinaires transversaux	3												

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

ANNEXE UE transversales L1 Sciences

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
MTU/O2i/Recherche documentaire	3		CC		3	A		1	A	1h30	1	A	1h30
MTU FLE S1													
EC 1 : bureautique	3	1	ET		1	A		1	A		1	A	
EC 2 : langue française		2	CC		2	A		1	E	1h	1	E	1h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : sur l'UE MTU/O2i/Recherche documentaire

- Nature des épreuves de CC : évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne (documents qui ne sont pas des mémoires).
- Nature des épreuves terminales : tests sur ordinateur
- Possibilité d'une session de remplacement pour les étudiants ayant au mois 2 ABJ en CC. Les modalités de cette session de remplacement sont identiques à celles de la 2^e session.

REMARQUES : sur l'UE MTU FLE S1 :

- remplace MTU/O2i/Recherche documentaire pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE.
- Nature des épreuves autres de CC (EC 1) : évaluation d'un document à remettre dans la plateforme de cours en ligne (document qui n'est pas un mémoire).
- Nature de l'épreuve autre de CC (EC 2) : combinaison d'un écrit et d'un mémoire.

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
FLE S2	3		CC		2	E	1h 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
Anglais	3		CC		2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : sur FLE S2

- remplace Anglais pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE.



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

LICENCE
Mathématiques
et informatique appliquées
aux sciences humaines et sociales

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 20 Juin 2017
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 Septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

LEMOINE Jérôme, jerome.lemoine@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements (sauf en TP, où la présence est obligatoire). La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Licence MIASHS

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Maths S1 (70TD)	8		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 2 : Informatique S1 (70TD)	8												
UE 3 : Economie-Gestion S1 EC1 : Introduction à l'économie (30CM+15TD) EC2 : Histoires des organisations et des faits économiques (24CM)	8	2/3 1/3											
UE 4 : Tronc commun Maths (20TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : MTU-O2I (20TD)	3		CC	100	3	A		1	A	1h30	1	A	1h30

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence MIASHS

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Maths S2 (15CM+60TD)	9		CC ET	60 40	2 1	E+A E	1h30				1	E	2h
UE 2 : Informatique S2	6												
UE 3 : Economie-Gestion S2 EC1 : Microéconomie 1 (30CM+15TD) EC2 : Macroéconomie 1 (30CM+15TD)	9	0,5 0,5											
UE 4 : Maths appliquées aux autres sciences (26TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence MIA SHS

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciel scientifique	3		CC ET	60 40	2 1	TP+A TP	1h30				1	TP	1h30
UE 2 : Algèbre linéaire	6		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 3 : Méthodes pratiques d'analyse	3		CC ET	50 50	2 1	E+A E	1h30				1	E	1h30
UE 4 : Systèmes d'information	3												
UE 5a : Maths en découverte (15CM+45TD+15TP) EC1 : Autoformation en logique EC2 : Approfondissement découverte	9	1/3 2/3	EC1 : CC EC2: CC ET	100 50 50	2 1 1	E O E	2h	1	E	1h	1	E	1h 2h
UE 5b : Mineure éco-gestion EC1 : Comptabilité de gestion (30CM+15TD) EC2 : Micro-macro économie	9	0,5 0,5	ET CC	100 100	1 2	E E+M	2h				1 1	E E	2h 2h
UE 5 : Anglais	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 6 : PPP	3		CC	100	2	O+A	O : 10'	1	O	10'	1	O	10'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence MIA SHS

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse multivariée et optimisation (26CM+34TD)	9		CC ET	50 50	3 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 2 : Mathématiques financières (15CM+20TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Probabilités et statistiques	9		CC ET	50 50	2 1	E+A E	3h				1	E	3h
UE 4 : Anglais	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 5 : Comptabilité approfondie (30CM+15TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 6 : Bases de données (10CM+10TD+10TP)	3												

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence MIASHS

Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Compléments mathématiques et probabilités avancées (26CM+38TD+4TP)	9		CC ET	50 50	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
UE 2 : Communication internationale (12CM+12TD)	3		CC	100	2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Modélisation informatique et mathématiques des phénomènes économiques (20CM+30TD)	6		CC	100	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 5 : Préprofessionalisation (10TD)	3												
UE 6 : Bases de données et web (12CM+12TD+12TP)	3												
UE 7a : Théorie des jeux 1 (20CM+10TD)	3												
UE 7b : Introduction à l'économétrie (20CM+10TD)	3												
UE 1b1 : Maths pluri (14CM+16TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 1b2 : Sciences exp 1	3												
UE 1b3 : Langue française	3												
UE 1b4 : Histoire, histoire de l'art, géographie	3												

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Licence MIASHS

Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Marchés financiers (16CM+26TD)	6		CC	100	2	E+A					1	E	2h
UE 2 : Modélisation économique approfondie (10CM+20TD)	3		CC	100	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'
UE 4 : UE Libre (24TD)	3												
UE 5 : Finance de l'entreprise	3												
UE 6 : Marketing analytique (10CM+20TD)	3		CC	100	2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 7 : Statistiques mathématiques (20CM+24TD+4TP)	6		CC	50	2	E+A	2h				1	E	2h
			ET	50	1	E							
UE 8a : Théorie des jeux 2 (10CM+20TD)	3												
UE 8b : Econométrie appliquée (10CM+20TD)	3												
UE 9a : Français pluri	3												
UE 9b : Sciences exp 2	6												
UE 9c : Projets pluridisciplinaires transversaux	3												

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

ANNEXE UE transversales L1 Sciences

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
MTU/O2i/Recherche documentaire	3		CC		3	A		1	A	1h30	1	A	1h30
MTU FLE S1													
EC 1 : bureautique	3	1	ET		1	A		1	A		1	A	
EC 2 : langue française		2	CC		2	A		1	E	1h	1	E	1h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : sur l'UE MTU/O2i/Recherche documentaire

- Nature des épreuves de CC : évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne (documents qui ne sont pas des mémoires).
- Nature des épreuves terminales : tests sur ordinateur
- Possibilité d'une session de remplacement pour les étudiants ayant au mois 2 ABJ en CC. Les modalités de cette session de remplacement sont identiques à celles de la 2^e session.

REMARQUES : sur l'UE MTU FLE S1 :

- remplace MTU/O2i/Recherche documentaire pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE.
- Nature des épreuves autres de CC (EC 1) : évaluation d'un document à remettre dans la plateforme de cours en ligne (document qui n'est pas un mémoire).
- Nature de l'épreuve autre de CC (EC 2) : combinaison d'un écrit et d'un mémoire.

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
FLE S2	3		CC		2	E	1h 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
Anglais	3		CC		2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : sur FLE S2

- remplace Anglais pour les étudiants ayant besoin de cours de FLE.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

MASTER
Mathématiques

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 20 Juin 2017
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 Septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

MUNCH Arnaud, arnaud.munch@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements (sauf en TP, où la présence est obligatoire). La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

L'UE "Stage" de M2 (S4, 12 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

Maquettes de la formation :

Master de mathématiques

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances											
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : S1.1 Calcul des probabilités (12CM+12TD)	3		CC	100	2	E			1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : S1.2 Intégration, probabilités et analyse de Fourier (36CM+36TD)	9		CC	50	3	E+O+A	3h					1	E	3h
			ET	50	1	E								
UE 3 : S1.3 Topologie (24CM+24TD)	6		CC	50	2	E+O	2h					1	E	2h
			ET	50	1	E								
UE 4 : S1.4 Algèbre 1 (36CM+36TD)	9		CC	50	3	E+O+A	3h					1	E	3h
			ET	50	1	E								
UE 5 : S1.5 Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+A			1	E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Master de mathématiques

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S2.1 Théorie des corps et algèbre bilinéaire (24CM+24TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+O E	2h				1	E	2h
UE 2 : S2.2 Analyse fonctionnelle (24CM+24TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+O E	2h				1	E	2h
UE 3 : S2.3 Calcul différentiel (24CM+24TD)	6		CC ET	50 50	2 1	E+O E	2h				1	E	2h
UE 4 : S2.4 Equations différentielles (10CM+8TD+6TP)	3		CC	100	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 5 : S2.5 TER	6		ET	100	1	S					1	S	
UE 6A : S2.6a Découverte des métiers de l'enseignement (24TD)	3		ET	100	1	S					1	S	
UE 6B : S2.6b Séminaire étudiants	3		ET	100	1	S					1	S	

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Master de mathématiques

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S3.1 Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 1 : S3.2a Compléments d'analyse (20CM+24TD)	6		ET	100	1	E	3h				1	E	3h
UE 2 : S3.2b Algèbre 2 (20CM+24TD)	6		ET	100	1	E	3h				1	E	3h
UE 3 : S3.2c Modélisation (20CM+24TD)	6		ET	100	1	E	3h				1	E	3h
UE 4 : S3.3a Préparation agrégation 1	9		CC	100	3	E+A		1	E	3h	1	E	3h
UE 5 : S3.3b Cours introductif à la recherche 1	9		ET	100	1	S					1	S	

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Master de mathématiques

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S4.1 Stage	12		ET	100	1	S					1	S	
UE 2 : S4.2a Préparation Agrégation 2 (30CM+50TD)	9		CC	100	4	E+O		1	E	3h	1	E	3h
UE 3 : S4.3a Préparation aux épreuves orales de l'agrégation (30CM+50TD)	9		CC	100	3	O+A		1	O		1	O	
UE 4 : S4.2b Cours introductif à la recherche 2	9		ET	100	1	S					1	S	
UE 5 : S4.3b Cours de lecture	9		ET	100	1	M					1	M	

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

MASTER
Mathématiques appliquées, Statistiques

Conseil de l'UFR de Mathématiques : avis favorable le 20 Juin 2017
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 Septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

YAO Anne-Françoise, anne.yao@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements (sauf en TP, où la présence est obligatoire). La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

Stages

S2 (au moins 3 mois) : entre le 01/04 et le 01/09

S4 (au moins 5 mois): entre le 01/03 et le 01/09

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

L'UE "Stage" de M1 (S2, 9 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

L'UE "Stage en entreprise" de M2 (S4, 18 crédits) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

Maquettes de la formation :

Master de mathématiques appliquées, Statistiques

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S1.1 Calcul des probabilités (12CM+12TD)	3		CC	100	2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : S1.2 Statistique : Estimation (12CM+13TD)	3		CC	50	2	E+A					1	E	1h30
			E	50	1	E	1h						
UE 3 : S1.3 Statistique : Tests (12CM+13TD)	3		CC	50	2	E+A					1	E	1h30
			ET	50	1	E	1h						
UE 4 : S1.4 Algorithmes Stochastiques (16CM+10TD+25TP)	6		CC	50	2	TP+M					1	E	2h
			ET	50	1	E	2h						
UE 5 : S1.5 Logiciels Statistiques (10CM+15TP)	3		CC	100	3	E+TP		1	TP	1h30	1	TP	1h30
UE 6 : S1.6 Analyse des données 1 (8CM+9TD+8TP)	3		CC	50	2	E+A					1	TP	2h
			ET	50	1	TP	2h						
UE 7 : S1.7 Communication (12CM+13TD)	3		CC	100	2	E+O		1	E	1h	1	E	1h
UE 8 : S1.8 Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 9 : S1.9 Big Data : Base de données (10CM+10TP)	3		CC	50	2	TP+A					1	E	2h
			ET	50	1	E	2h						

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Master de mathématiques appliquées, Statistiques

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S2.1 Régression et modélisation (20CM+10TD+21TP)	6		CC ET	50 50	2 1	TP+A E	2h				1	E	2h
UE 2 : S2.2 Entrepôt de données (8CM+8TD+9TP)	3		CC ET	25 75	2 1	E+TP E	2h				1	E	2h
UE 3 : S2.3 Recherche opérationnelle (8CM+8TD+9TP)	3		CC ET	35 65	2 1	TP E	2h				1	O	0h30
UE 4 : S2.4 Gestion financière et marketing (12CM+13TD)	3		CC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : S2.5 Projet transverse (9CM+16TD)	3		ET	100	1	S					1	S	
UE 6 : S2.6 Analyse des données 2 (8CM+8TD+9TP)	3		CC ET	50 50	2 1	M+A TP	2h				1	TP	2h
UE 7 : S2.7 Stage	9		ET	100	1	S					1	S	

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Master de mathématiques appliquées, Statistiques

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S3.1 Anglais (24TD)	3		CC	100	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 1 : S3.2 Big Data 1 : Analyse des données (13CM+13TD+14TP)	6		CC	100	3	E+TP+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : S3.3 Big Data 2 : Séries chronologiques (8CM+8TD+9TP)	3		CC	100	2	E+TP		1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : S3.4 Big Data 3 : Datamining	6	0,5	EC 1 : ET	100	1		1h30				1	E	1h30
EC 2 : Datamining (7CM+12TD+12TP)			EC 2 : CC	100	3	M+TP+A					1	TP	2h
UE 4 : S3.5 Projets transverses	6		ET	100	1	S					1	S	
UE 5 : S3.6 Biostatistique	6		CC	100	3	E+TP+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : S3.7 Calcul stochastique, finance	6												

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de la 1^{ère} session) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} session.

Master de mathématiques appliquées, Statistiques

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session				RSE			2 ^{ème} session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : S4.1 Logiciels (R-SAS) (13CM+13TD+25TP)	6		CC	100	3	M+TP+A		1	TP	2h	1	TP	2h
UE 2 : S4.2 Insertion professionnelle (12CM+13TD)	3		CC	100	2	E+O		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : S4.3 Modèles aléatoires appliqués (12CM+13TD)	3		CC	100	2	E+M		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : S4.4 Stage en entreprise	18		ET	100	1	S					1	S	

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.